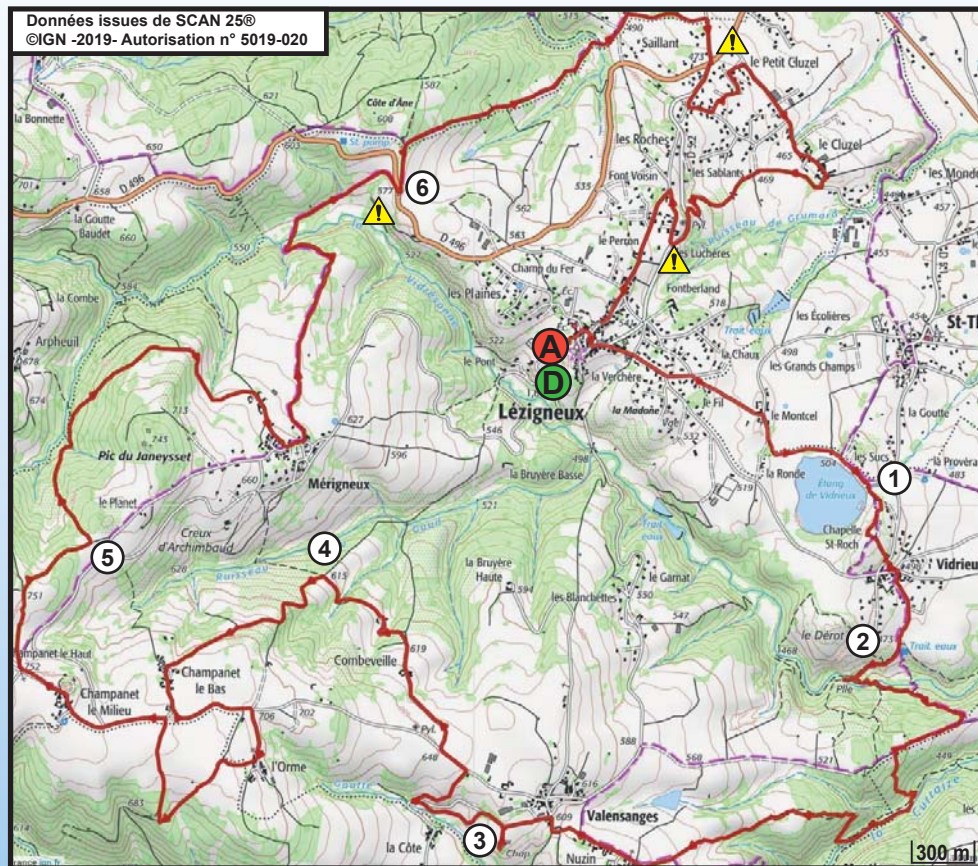


Tous les hameaux

24,4 km



Distance : 24,4 km

Difficulté : Difficile

Altitude Minimale : 461 m
Maximale : 749 m

Dénivelé Positif : 577 m
Négatif : 568 m

Loire
LE DÉPARTEMENT



Joël GUILLOT

J.M Charpentier

Balisage



Changement de direction



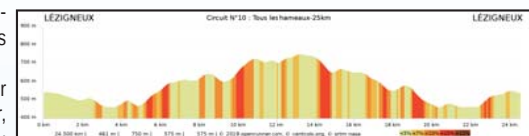
Bonne direction



Bonne direction



Mauvaise direction



A la sortie du parking, tourner à droite. Passer devant la boulangerie, rue Louis Perrin, puis devant le porche de l'église (plaques explicatives) et tourner à gauche.

Au carrefour prendre à droite, direction « stade, tennis ». Avancer tout droit en ignorant les départs à gauche et à droite. Au carrefour, continuer sur la gauche. A 100 m prendre à droite en direction du hameau du Montcel. Arriver vers une croix et tourner à droite sur le chemin de la Ronde. Le suivre sur 100m et prendre sur votre gauche le chemin menant à l'étang de Vidrieux et le longer. Vue sur la chapelle. Tourner à droite au niveau des constructions (WC) ① en direction de la chapelle Saint-Roch (suivre le balisage). Point de vue à 360°. Redescendre sur le hameau de Vidrieux jusqu'à la croix de 1948.

② Tourner à droite sur le chemin de la Rivière. Au carrefour, sur la carte (trait. eaux), prendre à droite (poteau : direction Valensanges) jusqu'à la rivière la Vidrèsonne. Tourner à gauche, longer la rivière jusqu'à une passerelle (2 poteaux EDF) et remonter en sous-bois.

Au carrefour en T, prendre à droite et remonter ce large chemin. Attention, soyez attentif au balisage car vous allez laisser ce chemin au niveau de la deuxième vigne et tourner à gauche. La longer et continuer à descendre en sous-bois jusqu'à un chemin. Tourner à droite, et remonter le cours de la rivière la Curraize. Ignorer la passerelle à votre gauche pour prendre à droite le chemin montant. A un carrefour, prendre à droite. En montant, ignorer les sentiers à gauche et à droite, jusqu'au hameau de Nuzin.

Traverser le hameau de Nuzin (vue sur la plaine du Forez à la croix). Ignorer le chemin de droite et au carrefour tourner à gauche en direction de Lavieu jusqu'à un bâtiment sur la gauche. ③ (Hors balisage, le chemin à gauche mène à la chapelle Notre-Dame de Valensanges (plaque commémorative). Face à la chapelle se dresse le village de Lavieu.)

100 m après le bâtiment, prendre le petit sentier à gauche. Au bout du sentier, tourner à droite, traverser la route pour prendre le chemin montant. En haut, en arrivant sur la route goudronnée, prendre à gauche, puis à droite, 100 m plus loin, le chemin de Combeville. ④ (Belle vue sur le village de Lézigneux.)

Après les maisons de Combeville, laisser le petit sentier de droite pour prendre le large chemin descendant. Au croisement, (point 615) tourner à gauche en direction de Champanet-le-Bas. Ignorer les chemins à gauche et à droite. Au hameau, continuer le chemin goudronné et passer devant la croix de 1898. Passer près du lavoir, (plaques explicatives près de la porte). Remarquer la croix enchâssée de 1633 en façade du bâtiment et arriver à la route.

Tourner à gauche, descendre la route goudronnée. Tourner à droite au niveau de L'Orme. Entrer dans le hameau et tourner à droite au niveau de la croix. Passer entre les bâtiments, remonter le chemin herbeux jusqu'à un carrefour. Tourner à gauche et suivre le sentier descendant. Au carrefour suivant, prendre à droite pour remonter jusqu'à la route vers Champanet-le-Bas. Tourner à gauche et remonter la route en direction de Champanet-le-Milieu. Au niveau de l'Abribus, continuer tout droit. Traverser le hameau de Champanet-le-Milieu en direction de Champanet-le-Haut.

A la croix, tourner à droite puis à gauche. Suivre le sentier. A un carrefour, ⑤ sur votre gauche, une pierre en forme de meule de moulin (ébauche de taille ? Peut-être un caprice de la nature ?), prendre à droite. Suivre le sentier jusqu'à un carrefour. (A votre gauche, vue sur le hameau d'Arpheuil). Tourner à gauche, direction « Arpheuil ». Descendre par le chemin. Au carrefour, ignorer le chemin de gauche, direction « Arpheuil », monter et suivre le chemin toujours tout droit jusqu'à l'entrée du hameau de Mérieux.

Prendre à droite, pour entrer dans le hameau. A la place de la Seigneurie, tourner à gauche.

Arriver vers la croix et tourner à gauche sur le chemin des Émures. Descendre en ignorant les chemins à votre gauche et à votre droite jusqu'à la passerelle sur la Vidrèsonne et remonter jusqu'à la route D 496 (point 577). ⑥ Traverser et prendre le chemin en face. (Être vigilant pour traverser).

Au carrefour suivant, suivre le chemin de droite, direction Moingt. Plus loin ignorer un chemin à droite, direction Lézigneux. Continuer à descendre. Au carrefour suivant, continuer tout droit et arriver à la loge de Saillant.

Remarquer une belle loge, continuer tout droit rue des Carrières. Vers une loge (à votre gauche) tourner à droite. Emprunter le chemin de terre. Le suivre jusqu'à un chemin goudronné et tourner à droite.

Traverser la route D496 (attention aux voitures) en direction de Lézigneux. Prendre à gauche le chemin de la Grosse Pierre puis le chemin du Petit Cluzel. Tourner à gauche au niveau de l'allée piétonne.

A la fin de celle-ci, tourner à droite puis à gauche et continuer jusqu'à l'entrée du lotissement. Tourner à droite et prendre la route longeant la zone artisanale. Continuer tout droit en ignorant les autres directions. Traverser Le Cluzel. Prendre à droite le chemin des Majors.

A la fin du chemin, tourner à gauche en direction des Trois-Loges. Prendre le sentier à droite qui monte en direction de la D52. A la route, tourner à gauche en marchant derrière le rail de sécurité.

Au niveau de l'Abribus en bois, traverser la D52 et prendre le chemin des Luchères. Au carrefour, tourner à gauche. Remonter au village en ignorant les chemins à droite et à gauche. Prendre le chemin du Haut-Perron pour retourner au parking.

Pensez à votre sécurité



Sur ce parcours vous traverserez des routes à grande circulation : Attention aux voitures. Marchez sur le bas-côté des rues ou derrière les rails de sécurité s'ils existent. Chacun est responsable de sa sécurité. Faites attention à la flore et à la faune locale. Ne laissez pas vos déchets, ramassez-les.